

## PROTOCOLE SANITAIRE DE REPRISE D'ACTIVITES

Afin d'assurer une reprise de nos activités gymniques dans le respect des règles sanitaires, et conformément aux recommandations de la Fédération Française de Gymnastique, **l'ESSHA GYMNASTIQUE** a mis en place un protocole afin de garantir le maintien de la distanciation physique, et le respect des gestes barrières.

Pour cela, nous mettons en place :

### **1. Une déclaration de choix éclairé du gymnaste et/ou de ses représentants légaux de reprise d'activité :**

La reprise de l'activité gymnique au sein de l'association se fera en toute connaissance du risque de contact au Covid-19. En cas de symptômes (température > 38°, toux, fatigue ou douleurs musculaires anormales, gênes respiratoires, perte du goût et/ou de l'odorat) ou de contact avec un proche malade, le gymnaste ou son représentant s'engage à informer le club le plus rapidement possible. La reprise de l'activité se fera uniquement après validation du médecin traitant. La déclaration de reprise est disponible sur le site du club : [www.essha-segre-gym.com](http://www.essha-segre-gym.com) dans la rubrique « documents », puis « Covid-19 ».

### **2. Un accès limité à la salle de gymnastique et sens de circulation :**

L'accès à la salle est strictement réservé aux gymnastes, entraîneurs et membres du bureau. Les parents et/ou accompagnateurs sont priés d'attendre le(s) gymnaste(s) à l'extérieur de la salle (sauf pour le groupe Baby-gym nécessitant un accompagnateur). Les gymnastes et parents/accompagnateurs devront respecter les horaires d'entraînements et l'accès à la salle ne sera pas autorisé en dehors. L'accueil des gymnastes se fera par la porte principale de la salle de sport et la sortie se fera par la porte se trouvant à l'arrière de la salle côté Tennis de table.

### **3. Accès interdit aux vestiaires :**

Il est demandé aux gymnastes d'arriver aux entraînements en tenue et cheveux attachés. L'accès aux vestiaires sera interdit et une zone de dépôt des affaires personnelles sera mise en place à l'entrée de la salle. Les gymnastes devront seulement se munir de leur bouteille personnelle et de leur matériel nécessaire durant l'entraînement (maniques, tapis...). Les bouteilles devront être identifiables (nom et prénom) et ne devront pas être prêtées. L'accès aux toilettes sera limité (veillez à ce que votre enfant effectue un passage au sanitaire avant la séance).

#### **4. Le port du masque obligatoire :**

Chaque entraîneur ou membre du bureau présent dans la salle de gymnastique s'engage à porter un masque. Tout parent ou accompagnateur susceptible de venir demander un renseignement devra se munir d'un masque. Les gymnastes de plus de 11 ans devront obligatoirement porter un masque dans les zones extérieures à la salle de gymnastique (hall d'entrée, zone de dépôt des affaires, toilettes...). Le masque ne sera retiré qu'à l'entrée de la salle d'entraînement et laissé avec la bouteille du gymnaste.

#### **5. Le respect des gestes barrières :**

Les gymnastes et entraîneurs devront se désinfecter les mains et les pieds avec du gel hydroalcoolique (mis à disposition par le club) lors de leur arrivée dans l'enceinte de la salle et lors de leur départ. Un lavage des mains à l'eau et au savon sera effectué régulièrement durant l'entraînement.

#### **6. Nettoyage et désinfection :**

Nous nous engageons à assurer un nettoyage et une désinfection du matériel. Le non-respect du protocole mis en place entraînera une expulsion de la salle de gymnastique.

Sportivement,

L'ESS Segré Gymnastique